



## Assemblée générale

Distr. générale  
8 septembre 2004  
Français  
Original: anglais

---

### **Cinquante-huitième session**

Point 154 de l'ordre du jour

### **Cour pénale internationale**

## **Accord régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Cour pénale internationale**

### **Note du Secrétaire général**

#### **Additif**

Par une lettre datée du 7 septembre 2004, le Président de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale m'a informé qu'à cette date, l'Assemblée des États parties, à sa troisième session, a approuvé l'Accord.

